



espelia
Conseil pour
la performance publique

DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

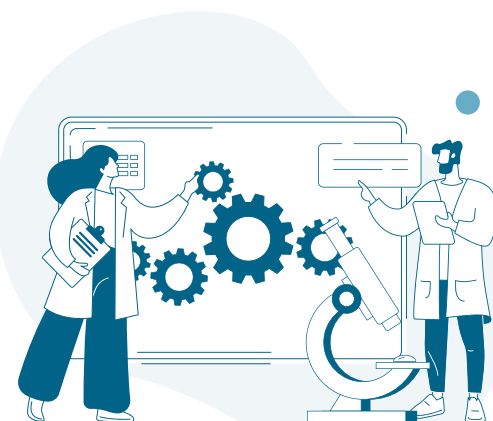
Agissez, transformez,
pour un avenir durable



Agissez, transformez, pour un avenir durable



Depuis la définition
d'une politique
d'économie
circulaire territoriale



Pour plus d'informations sur notre activité
déchets et économie circulaire
rendez-vous sur notre site internet :

→ En savoir plus



L'équipe accompagne les collectivités dans la **planification et la mise en œuvre opérationnelle** des politiques de gestion des déchets et d'**économie circulaire**. Notre équipe se compose d'**ingénieurs**, de **juristes** et de **financiers** disposant d'un savoir-faire leur permettant de se positionner de façon autonome sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion des déchets

En passant par la réalisation d'études de faisabilité et d'études d'optimisation globale du service déchets

- Transfert de compétences & organisation associée
- Modes de gestion (externalisation de prestations / reprise en régie)
- Audit organisationnel / RH
- Optimisation des SPPGD
- Stratégie / Schémas directeurs (économie circulaire, réemploi, déchèteries, biodéchets...)
- Programme local de prévention des déchets ménagers assimilés (PLPDMA)
- Faisabilité pour la mise en place de filières (réemploi, consignes, gestion séparative...)

Jusqu'à la contractualisation d'une gestion performancielle des services déchets et / ou propreté urbaine

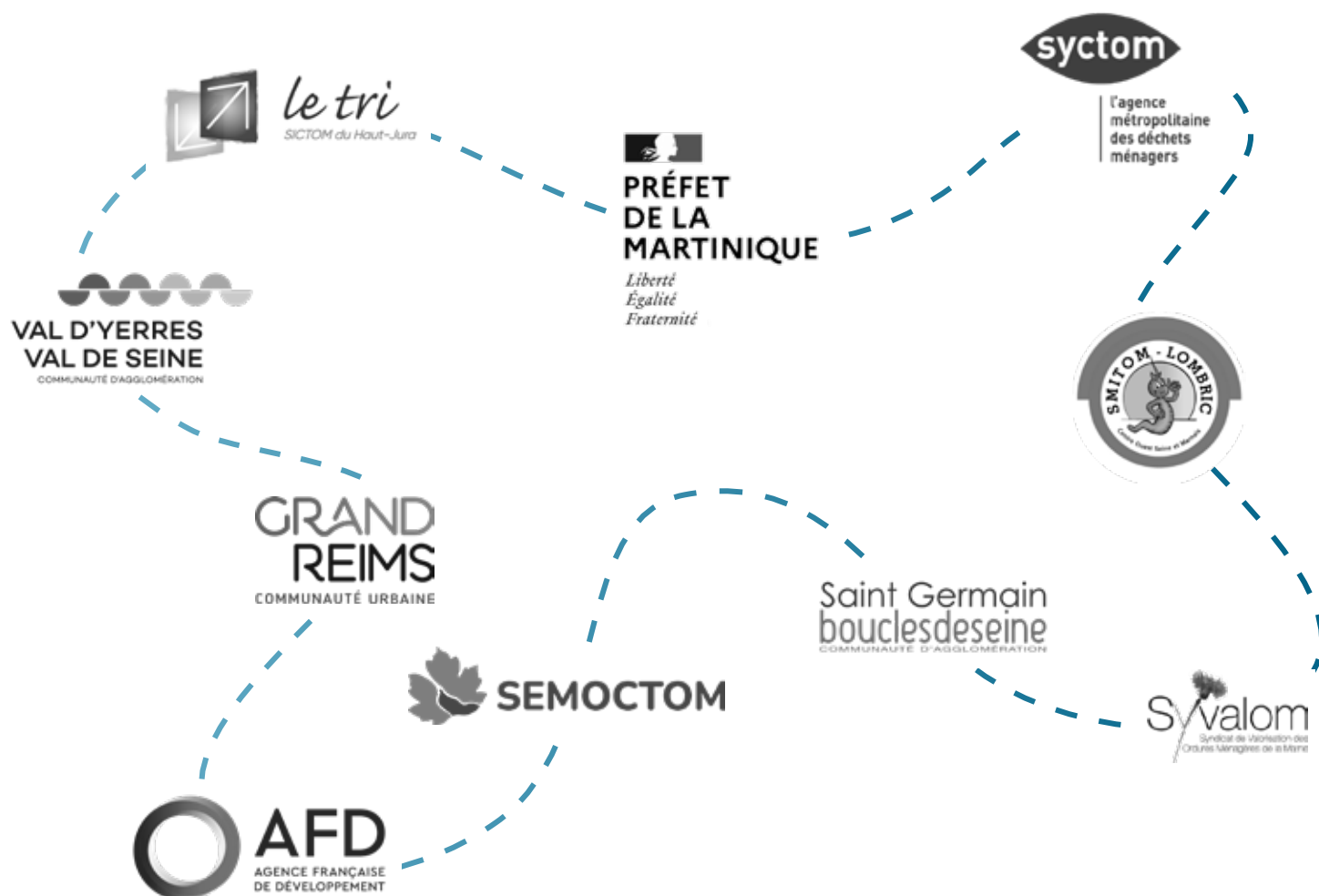
- Stratégies contractuelles
- Marchés publics de service et de fourniture (pré-collecte, collecte, déchèteries...)
- Contrats publics de création et exploitation d'ouvrages de tri / traitement (concessions, MPGP...)
- Marchés performanciels alliant différents segments du service (collecte, propreté, tri, traitement)
- Conventonnement entre collectivités et/ou avec des acteurs locaux
- Suivis de contrats pluriannuels

Pour aboutir à l'aide au choix du mode de financement des services via la stratégie budgétaire de la collectivité ou encore via l'optimisation financière des contrats d'externalisation

- Choix du mode de financement (TEOM, REOM, redevance spéciale, intégration d'une part incitative)
- Analyses et perspectives budgétaires (comptabilité publique) ou financières (comptabilité privée)
- Création de structures (modèles économiques et montages juridiques) - Sociétés dédiées, SEM, SPL, SCIC, SCOP



Ils nous font confiance



Contact :



Séverine Charrière

Directrice du pôle Déchets et Économie Circulaire

+33 6 79 02 00 65

severine.charriere@espelia.fr

espelia
Conseil pour
la performance publique



@espelia

espelia.fr